Envoyé en préfecture le 09/03/2020

Reçu en préfecture le 09/03/2020

Affiché le 09/03/2020



ID: 084-258403153-20200302-DCS_2020_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 2 Mars 2020

DCS n°2020-05

Date de convocation : 20 Février 2020

Délégués en exercice: 48

Titulaires: 22 Suppléants: 4

Absents non remplacés: 22

Quorum: 25

Votants: 26

L'an deux mille vingt, le deux mars, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROCCI – Mme ANCEY – M. RANDOULET – M. SANDEVOIR –
M. MANETTI – M. MALEN – Mme DELAFONTAINE – M. BEL – M. GUIN –
M. DOUCENDE - M. BANACHE – M. ULLMANN – M. FENOUIL - M.
BEGUELIN – M. PASERO - M. MARQUOT- M. GROS – M. TERRISSE –
Mme LAFAURE - M. GARCIA – Mme DAMAS – M. GRAU – Mme
ESPENON – Mme WINKELMANN – M. CROZET – M. SAURA

ETAIENT EXCUSES:

Mme HELLE – M. CASTELLI – M. GROSJEAN - M. MOUREAU – M. HEBRARD – M. COSTA – M. BOLEA – M. CHARLUT – M. AVRIL – M. PAGET – M. BISCARRAT – Mme GASPA – M. MUS – M. PERRAND – M. LEAUNE – M. DRIEY – M. GABRIEL - M. DELFORGE – Mme GOURLOT

ETAIENT ABSENTS:

M. GRANIER - M. ROCHE - M. BELLEVILLE

Secrétaire de séance : Madame Dominique ANCEY

OBJET: Finances - Compte de Gestion 2019

Rapporteur: Stéphane GARCIA

Le Compte de Gestion définitif vient d'être validé par le Comptable. Le rapporteur expose les résultats budgétaires de l'exercice 2019 dressés par le receveur :



Envoyé en préfecture le 09/03/2020

Reçu en préfecture le 09/03/2020

Affiché le 09/03/2020



ID: 084-258403153-20200302-DCS_2020_05-DE

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 084005

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. AVIGNON MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Résultats budgétaires de l'exercice

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Exercice 2019

		SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE LOUGITONNEMENT		
RECETTES		638 385,06	921 135,8	
Prévisions budgétaires totales (a)	282 750,75	608 851,29	817 851,4	
Titres de recette émis (b)	209 000,20	000 031,23		
Réductions de titres (c)		608 851,29	817 851,4	
Recettes nettes (d = b - c)	209 000,20	000 031,125		
DEPENSES	200 850 851	638 385,06	921 135,	
Autorisations budgétaires totales (e)	282 750,75	595 062,13	863 795,	
Mandats émis (f)	268 733,13	2 328,13	2 328,	
Annulations de mandats (g)	050 500 10	592 734,00	861 467,	
Depenses nettes (h = f - g)	268 733,13	332 132100		
RESULTAT DE L'EXERCICE		16 117,29		
(d - h) Excédent	59 732,93	10 111/25	43 615,	
(h - d) Déficit	59 /32,93			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 084005

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. AVIGNON MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	16 250,55 72 260,66 88 511,21	42 688,90			-43 482,38 45 689,05 2 206,67
II - Budgets des services à caractère administratif TOTAL II		<u> </u>			
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III TOTAL I + II + III		42 688,90	-43 615,64		2 206,67

Il est à noter que le Compte de Gestion est établi sans réserve.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur du Syndicat accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après avoir entendu et validé le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Bureau Syndical, réuni le 17 février 2020, a émis un avis favorable.

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée, Après avoir entendu le rapporteur,

Envoyé en préfecture le 09/03/2020

Reçu en préfecture le 09/03/2020

Affiché le 09/03/2020



ID: 084-258403153-20200302-DCS_2020_05-DE

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **STATUE** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2019 au 31 Janvier 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- **STATUE** sur l'exécution du Budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,
- **CONSIDERE** que la gestion est normale et que les résultats du Compte de Gestion de l'Exercice 2019 sont concordants avec ceux du Compte Administratif de ce même exercice,
- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur du Syndicat, est visé et certifié conforme par l'ordonnateur sans réserves.

La délibération est adoptée.

Vote du Comité:

POUR: 26CONTRE: 0ABSTENTION: 0

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Pour extrait conforme Le Président Christian RANDOULET

